

L'OPPOSITION SOUHAITE QUE LE MAIRE RECONNAISSE OFFICIELLEMENT LA CRISE DU LOGEMENT

Lévis, le lundi 15 janvier 2024 - M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne et porte-parole de l'opposition à l'Hôtel de ville de Lévis, et M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi, souhaitent que le maire Lehouillier et les élu.es de son équipe reconnaissent officiellement la crise du logement qui sévit sur le territoire de la ville de Lévis. [Au conseil de ville du 25 septembre 2023, le maire Lehouillier avait qualifié de « foutaise »](#) les dernières statistiques disponibles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) présentées par M. Bonin, qui témoignent d'un taux d'inoccupation de moins de 1% dans 2 arrondissements sur 3 à Lévis.

Un portrait qui ne va pas en s'améliorant

L'équipe de l'opposition était présente à la conférence de presse sur l'état de situation du logement social et communautaire sur le territoire lévisien organisée par le GRT Nouvel Habitat, Espace Finances, la Corporation de développement communautaire de Lévis, l'Association québécoise de défense des personnes retraitées et préretraitées et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Il a été partagé lors de cette conférence qu'un ménage sur cinq dans Chaudière-Appalaches paye plus que 30% de son revenu pour se loger et que le coût du loyer moyen a augmenté de 109\$ en deux ans, passant de 864\$ en 2020 à 973\$ en 2022 à Lévis.

Selon le rapport sur le marché locatif au Canada de la SCHL, l'arrondissement Desjardins incluant Beaumont et Saint-Henri en 2022 compte un taux d'inoccupation de 0,6% et Chutes-de-la-Chaudière-Est incluant Saint-Lambert, un taux d'inoccupation de 0,5%. En bas de 1%, les experts considèrent la situation comme une crise. D'ailleurs, les nouvelles données de 2023 concernant entre autres le taux d'inoccupation des arrondissements de la ville seront disponibles sous peu. L'équipe de l'opposition surveillera ces données de près.

« Les gens en besoin ne sont pas que des chiffres, mais des humains ayant le droit de se loger convenablement et de vivre dignement. Il faut écouter les experts et les acteurs du milieu communautaire de Lévis. Reconnaissons qu'il y a une crise du logement et servons nous de tous les leviers politiques possibles pour demander aux gouvernements d'agir. », réitère M. Bonin, conformément à son intervention du 25 septembre dernier au conseil de ville.

Il y a urgence d'agir

L'opposition reconnaît certains investissements en logement social et abordable annoncés par la ville en décembre dernier et espère des retombées concrètes rapides. M. Bonin et M. Fallu réitèrent des pistes de solutions partagées en juin dernier :

- Revoir à la hausse les objectifs de construction de logements abordables et sociaux;
- Voir la construction de logements sociaux non pas comme une simple dépense, mais comme une alliée au dynamisme économique de la région;
- Réglementer le zonage des résidences pour personnes âgées, afin de protéger cette vocation;
- Inclure l'itinérance cachée comme une réelle donnée existante et fiable;
- Augmenter le financement aux organismes communautaires pour la construction d'unités d'habitation avec suivi communautaire et la construction de coopératives d'habitation qui renforcent le tissu social et constituent un levier économique important pour les membres;

- Envisager une contribution de tous les promoteurs afin de financer le logement social.

« La construction des nouveaux loyers luxueux, entre autres au centre-ville, entraîne une augmentation de la valeur foncière et du coût des loyers dans le milieu environnant. Ce qu'on entend sur le terrain, c'est l'indignation de la population face à des coûts qu'elle ne peut pas assumer. Il y a urgence de construire davantage de logements abordables. Chaque jour qui passe élargit le fossé entre ceux qui ont un toit sécuritaire et ceux qui luttent pour en trouver un. », conclut M. Fallu.

-30-

Jonathan Tanguay

Directeur de cabinet

jtanguay@ville.levis.qc.ca

(418) 808-6908